

**Atelier organisé à l'occasion du cinquième anniversaire
de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération
pour la République démocratique du Congo et la région**

*Accueilli conjointement par l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies,
sous les auspices des Garants de l'Accord-cadre*

26-27 février 2018

Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba

Programme

Première journée

09h00 - 09h15 **Arrivée des participants**

09h15 - 09h45 **Ouverture de l'atelier et discours liminaires**

des représentants des quatre institutions garantes de l'Accord-cadre :

- Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL)
- Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- Organisation des Nations Unies (ONU)
- Union africaine (UA)

09h45 – 10h00 **Pause-café**

10h00 – 10h30 **1^{re} séance**

Aperçu général des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des engagements nationaux, régionaux et internationaux de l'Accord-cadre

Exposé d'un expert indépendant (Prof. Gilbert Khadiagala)

10h30 – 12h30 **2^e séance**

Engagements politiques et sécuritaires – Progrès et défis

Durant cette séance, les participants examineront les progrès et les défis de la mise en œuvre des engagements politiques et sécuritaires.

***Questions à débattre :** Comment la situation politique et sécuritaire, y compris la menace posée par les groupes armés, et la situation humanitaire, ont-elles évolué au cours des cinq dernières années ? Quels sont les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par les parties prenantes dans la mise en œuvre de leurs engagements au titre de l'Accord-cadre, y compris pour ce qui est*

de promouvoir des solutions durables pour les déplacés internes, les réfugiés et les demandeurs d'asile ? Quels sont les exemples concrets d'initiatives politiques et sécuritaires réussies ? Quels sont les principaux obstacles et les principales opportunités à venir et comment les aborder ?

Facilitatrice :

- Dr. Tatiana Carayannis, Conseil pour la recherche en sciences sociales (SSRC)

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- Représentant de la RDC
- Représentant de l'Afrique du Sud
- Représentant de l'Ouganda
- Représentant de la MONUSCO

12h30 – 14h00

Déjeuner

14h00 – 15h30

Séance de travail en groupe :

Engagements socio-économiques – Progrès et défis

Les participants à cette séance de travail en groupe se pencheront sur les progrès et les défis de la mise en œuvre des engagements socio-économiques.

Questions à débattre : Comment la situation socio-économique dans la région a-t-elle évolué au cours des cinq dernières années ? Quels sont les exemples concrets d'initiatives socio-économiques réussies dans la région ? Quels sont concrètement les principaux obstacles et les principales opportunités de la mise en œuvre des engagements pris et comment les aborder ?

Facilitateur :

- Représentant de la Banque mondiale

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- Amb. Zachary Muburi-Muita, Ambassadeur et Secrétaire exécutif de la CIRGL
- Représentant du Rwanda
- Représentant du Kenya
- Représentant du secteur privé

Engagements concernant l'état de droit – Progrès et défis

Les participants à cette séance de travail en groupe se pencheront sur les progrès et les défis de la mise en œuvre des engagements relatifs à l'état de droit.

Questions à débattre : Quels sont les progrès accomplis dans le renforcement de l'état de droit dans les pays et hors des frontières ? Quels sont les exemples concrets d'initiatives judiciaires réussies ? Quels sont concrètement les principaux obstacles rencontrés et les principales opportunités offertes dans la mise en œuvre des engagements pris et comment les aborder ?

Facilitatrice :

- Dr. Tatiana Carayannis, SSRC

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- Représentant de la Tanzanie
- Représentant de la Zambie
- Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Représentant de la société civile

15h30 – 15h45 **Pause-café**

15h45 – 17h15 **3^e séance**

Engagements en matière de suivi et d'évaluation – mécanismes de gouvernance

Cette séance portera sur la structure de l'Accord-cadre, en particulier ses mécanismes de gouvernance, à savoir le Comité d'appui technique et le Mécanisme régional de suivi. Les participants discuteront des efforts de réforme, de ces mécanismes de gouvernance, des instruments de suivi et d'évaluation, et de l'état de mise en œuvre du Plan d'action régional.

Questions à débattre : Que doivent encore faire les pays signataires pour assurer la mise en œuvre effective de leurs engagements pris au titre de l'Accord-cadre ? Les instruments actuels de suivi et d'évaluation sont-ils efficaces, et comment les renforcer ? Le Comité d'appui technique devrait-il assumer un rôle de suivi plus fort dans la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre, y compris en particulier du Plan régional d'action actualisé tel qu'approuvé à la huitième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, tenue à Brazzaville en octobre 2017 ? Quel rôle la société civile joue-t-elle dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord-cadre ? Ce rôle peut-il être renforcé et rendu plus effectif ?

Facilitatrice :

- Dr. Tatiana Carayannis, SSRC

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial des Nations Unies
- Représentant de la RDC
- Représentant de la République du Congo
- Représentant du Soudan

17h15 – 17h45 Synthèse et conclusion de la première journée

- Dr. Tatiana Carayannis (Facilitatrice), SSRC

18h00 Réception (lieu à préciser)

Deuxième journée

09h00 – 09h15 Ouverture et présentation de la deuxième journée de l'atelier

- Dr. Tatiana Carayannis (Facilitatrice), SSRC

**09h15 – 10h45 5^e séance
Engagements internationaux – Partenariats et ressources**

Cette séance permettra d'examiner de plus près les engagements internationaux énoncés dans l'Accord-cadre, le rôle des partenariats, y compris avec les Envoyés spéciaux, le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que l'efficacité des partenariats actuels pour faciliter les progrès dans la réalisation de ces engagements, notamment en mobilisant des ressources suffisantes.

Questions à débattre : Quels sont les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par les parties prenantes dans la mise en œuvre des engagements internationaux pris au titre de l'Accord-cadre ? Quels sont les exemples concrets de partenariats réussis et comment les intensifier ou les élargir ? Que devrait être, à moyen terme, la contribution du Cadre stratégique des Nations Unies pour la région des Grands Lacs à l'appui des efforts visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région ? Comment la communauté internationale peut-elle jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre ? Quelle action spécifique le Conseil de sécurité de l'ONU devrait-il engager et quel rôle le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pourrait-il encore jouer pour faire avancer la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre ? Quels sont les lacunes existantes en matière de financement et comment les combler ?

Présidente :

- Dr. Tatiana Carayannis (Facilitatrice), SSRC

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- M. Lamin Manneh, Directeur, PNUD
- Dr. Stergomena Tax, Secrétaire exécutive de la SADC
- Représentant de l'UE

10h45 – 11h00 **Pause-café**

11h00 – 12h30

6^e séance

Regard vers l'avenir – Une vision pour la région des Grands Lacs

Durant cette séance, les participants seront invités à partager leurs vues sur la meilleure façon d'assurer la mise en œuvre pleine et entière des engagements pris au titre de l'Accord-cadre et à définir une vision commune pour restaurer la paix dans la région, comme envisagé dans le Pacte signé en 2006 par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Questions à débattre : Quelles sont les principales priorités pour faire avancer la paix dans la région des Grands Lacs et assurer des progrès continus dans la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre ? Quels sont les objectifs qui peuvent être atteints et que devraient être l'engagement et l'action aux niveaux national, régional et international à l'appui de ces objectifs (qui devrait faire quoi et quand) ? Quelles opportunités pour la région la résolution 2389 (2017) du Conseil de sécurité peut-elle offrir ? Comment les concrétiser ? Quelles sont les ressources financières, techniques et humaines nécessaires ?

Facilitatrice :

- Dr. Tatiana Carayannis, SSRC

Introduction (5 minutes par intervenant) :

- Représentant de l'Angola
- Représentant du Burundi
- Une représentante des femmes
- Un expert indépendant

12h00 – 13h00

Cérémonie de clôture

Remarques de clôture de :

- M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs
- Amb. Smaïl Chergui, Commissaire de l'Union africaine à la paix et à la sécurité

13h00 – 14h15

Déjeuner de clôture

Départ des participants.